

ceux qui sont indiqués comme étant allés au Manitoba et dans les Territoires pendant l'année est de 26,809. De ce nombre 21,481 sont passés par Port-Arthur, 4,491 par les chemins de fer américains et 795 par Gretna et à l'ouest de ce point. Il en est aussi venu 25 par Vancouver. Ces chiffres donnés par les agents sont approximatifs. Il est peut-être utile d'expliquer ici comment ces données sont recueillies à Port-Arthur.

Par M. Bain (Wentworth) :

Q. Ces 26,000 sont le résultat net déduction faite de ceux qui ne sont pas restés au pays ?—R. Oui, c'est le nombre de colons fixés au pays y compris ceux qui sont allés à la Colombie pendant l'année. Je me permettrai de lire au comité l'extrait suivant du rapport de M. McGovern, notre agent à Port-Arthur, où le mode d'enregistrement des entrées est expliqué :—" Chaque train de passagers à destination de l'ouest est visité attentivement par moi-même ou mon substitut ; quand les passagers sont nombreux, nous nous partageons la besogne de façon à terminer notre travail avant d'arriver à Port William, à 7 milles à l'ouest de Port Arthur. Quand les trains sont en retard ou qu'ils se suivent comme il arrive souvent à la fin de la saison, l'un de nous va les rencontrer à 15 milles à l'est Port Arthur. Nous commençons notre visite par le premier wagon et tête du train et nous parcourons tout le convoi, questionnant tous les passagers sans en omettre un seul. Nous demandons à chacun s'il s'en va dans l'ouest comme colon, où s'il retourne chez lui. Si ce sont des colons nous leur demandons où ils vont et d'où ils viennent. Si ce sont des étrangers leur billets de passage sont examinés. Nous ne tenons compte que de ceux qui viennent au pays avec l'intention de prendre des terres. Le nombre de ces derniers est constaté, wagon par wagon et le total est ensuite établi quand nous sommes de retour au bureau. Voici une copie de la situation journalière pour le mois de janvier ; elle nous donnera une idée de la manière dont nous classons nos renseignements sur les hommes, les femmes, les enfants, la nationalité de chacun et sa destination ainsi que l'heure de l'arrivée des trains chaque jour. Vous verrez par le tableau n° 4 qu'une situation journalière est aussi faite de tous immigrants qui passent ici en route pour les Etats-Unis."

(M. Lowe montre ces documents au comité.)

M. LOWE.—Je ne prétends pas que ce mode exclut toute erreur, mais c'est le seul qui puisse nous fournir des données approximatifs. Il y a eu décroissance dans l'immigration ici, mais la même chose a eu lieu aux Etats-Unis. En 1888 le total y était de 539,000, tandis que cette année il n'est que de 444,000, soit une diminution de 100,000. Cette diminution s'est fait sentir dans l'immigration anglaise comme dans l'immigration étrangère. Ce que l'on appelle les marchés d'émigration de la mère-patrie ont grandement affecté l'immigration canadienne. J'ai ici un rapport au sujet de l'émigration à la République Argentine ; nous le tenons du Haut-Commissaire canadien à Londres. J'y trouve que le gouvernement de cette république a voté en 1889 une somme de \$7,000,000 pour encourager l'immigration, et cela n'est que la continuation d'un système déjà établi depuis plusieurs années. Le même document établit que ce mode a donné d'excellents résultats par le passé, ce qui a engagé le gouvernement de la République Argentine à faire de nouvelles annonces. C'est à peu près le système adopté pour les Mennonites en 1874 et 1875. Quand le rapport en question parle d'excellents résultats, cela signifie, je suppose que le gouvernement s'est remboursé et que les immigrants ont été satisfaits. L'expérience que nous avons faite ici de ce système, ne nous permet pas de concevoir les mêmes espérances ; le fait est que la chose n'a réussi que dans le cas des Mennonites.

M. Trow.—Avez-vous des renseignements au sujet de la propagande qui se fait en faveur de la République Argentine ?

M. Lowe.—Cette propagande faite par des agents et des publications est très active. De fortes sommes sont mises à la disposition des agents pour faire un choix convenable de sujets ; ils paient leur passage et se font donner des obligations pour remboursement. Le nombre total des immigrants entrés dans de pareilles conditions dans la République Argentine en 1889, était de 200,000 à la date du rapport en question, et on en attendait encore 250,000 avant la fin de l'année.